



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 22 JANVIER 2026

Convocation adressée aux délégués le :

15 janvier 2026

Délégués :

- En exercice : 48
- Présents : 27
- Votants : 35

Délibération

mise en ligne le :

30 janvier 2026

Délibération certifiée exécutoire le :

30 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux janvier à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le quinze janvier, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, M. Jérôme DEMULIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMEZ, M. Jean-Michel DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, M. Patrice FRERE, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, Mme Sandra BABLIN, Mme Carine BANAS, M. Geoffrey MATHON, M. Philippe DALLE, M. Nicolas FRANCKE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien OGEZ, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Kévin DEGREAUX, Mme Véronique DERANSY, Mme Anne-Sophie DUBOIS, M. Yves DUPONT, Mme Joëlle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Frédéric WALLET, M. Jean-François ANTONINI, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Sébastien MESSENT, M. Marcel PART, M. Sylvain ROBERT,

Ont donné procuration : Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Sylvain COCQ à Monsieur Sébastien DARRAS, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULIER, Monsieur Alain DE CARRION à Monsieur Philippe DRUMEZ, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Patrice FRERE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Geoffrey MATHON, Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET à Mme Monique ZARABSKI.

Secrétaire de séance : Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT

Considérant la possibilité de recruter un alternant sur un poste de secrétaire administratif, Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Adopte le tableau des effectifs suivants :

3 –

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Grades ou Emplois	Catégories	Effectifs Budgétaires	Effectif pourvus	Remarques
EMPLOIS FONCTIONNELS		2	1	
Directeur Général des Services	A	1	1	
Directeur Général Adjoint	A	1	0	
SECTEUR ADMINISTRATIF		3	3	
Attaché Principal	A	1	1	Emploi fonctionnel DG
Attaché	A	1	1	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Adjoint administratif	C	1	1	Contrat d'apprentissage en alternance
SECTEUR TECHNIQUE		6	4	1
Ingénieur en Chef Hors Classe	A	1	1	Mise à disposition mutuelle PREVEA
Ingénieur Hors Classe	A	1	1	Autorisation d'absence permanente pour raison syndicale
Ingénieur principal	A	1	0	
Ingénieur	A	2	1	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	2	1	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	0	
Agent non titulaire		0	2	
Ingénieur principal	A		1	
Ingénieur	A		1	
Total Général		12	10	

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,


Le Président
PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS·FLANDRES

André KUCHCINSKI